

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

**5EME Réunion de 2014**

**Séance du 17 novembre 2014**

CG20141117\_44  
id. 1363

*L'an deux mille quatorze le dix sept novembre , les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote :*

*M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. C. ASTRUC, M. P. AURIENTIS, M. J-M. BAYLET, M. J-P. BESIERS, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. B. DAGEN, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. F. GARRIGUES, M. R. GARRIGUES, M. J. GONZALEZ, M. P. GUILLAMAT, M. G. HEBRAL, M. A. LACOMBE, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. P. MARTY, M. R. MASSIP, M. C. MOUCHARD, M. J-P. QUEREILHAC, M. J-P. RAYNAL, M. D. ROGER, M. J. ROSET, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, M. J. TABARLY, M. L. VIGUIE*

**DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DE 2014**

---

Vu le projet de décision modificative n° 2 de 2014,

Vu les propositions de Monsieur le Président,

Vu les votes intervenus en séance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL GENERAL

- Approuve l'inscription des dépenses et des recettes votées en séance ;
- Adopte la décision modificative n° 2 de 2014 du département qui s'équilibre à - 1 687 665 € ;

Ont voté la DM2 : Mme SARDEING-RODRIGUEZ, MM. ALBERT, ASTOUL, ASTRUC, AURIENTIS, BAYLET, BÉSIERS, CAMBON, CAPAYROU, DAGEN, DEPRINCE, DESCAZEAUX, EMPOCIELLO, GARRIGUES Francis, GARRIGUES Roland, GONZALEZ, GUILLAMAT, HÉBRAL, LACOMBE, LAVABRE, MARTY Michel, MARTY Patrick, MASSIP, MOUCHARD, QUÉREILHAC, RAYNAL, ROGER, ROSET, TABARLY et VIGUIE.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET